

Équipement	§)			
Feux de route	CR	(E) ou	HCR	(E)
Feux de croisement	CR	(E) ou	HCR	(E)
Feux de position	A	(E) dans	CR/HCR	(E)
Feux rouges	R-S1	(E)		
Feux stop	R-S1	(E)		
Clignoteurs	av	1	(E)	5 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av	-	I (E)	ar I (E)
Feux de gabarit	av	A	(E)	ar R (E)
Feux complémentaires				
Eclairage plaque		1/séparé à gauche		
Essuie-glace		2/balais avec une lave-glace		
Avertisseurs		1/Mixo CH 5 0102 04		
		ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Camion ou tracteur à sелlette		
Marque et type	F O R D	(GB)	Cargo 0911
Homologation			
N°	CH	3275 42	
Carrosserie			
Places	total	3	avant 3
Poids à vide	sel. bulletin pesage	Carburant	D
Charge utile	sel. la carrosserie	CV-impôt	30,27
Poids total	9000	Cylindree	5944

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Ces données sont indiquées sur la fiche des émissions.
- ** Insonorisation : écrans d'absorption à gauche et à droite dans les passages des roues; écran d'absorption à l'arrière de la cabine, fermant le compartiment du moteur; matière absorbante sous le plancher de la cabine.
- *-) Contrôle 2 circuits : partie hydraulique = par différence de pression avec lampe-témoin séparée
partie air comprimé = lampe-témoin et vibreur.
- +*) Variante de pneus : 10 R 17.5 X AV 3800 (7,0) AR 7200 (7,0) V-max. 105 km/h
9.5R 17.5 X 3400 (6,5) 6400 (6,5) 105 km/h
- x) Empattements : 3075 / 3600 / 4250 et 4850 mm.
- §) Les dimensions, les poids, l'équipement et le braquage doivent être contrôlés à l'immatriculation.
- +*) Variante de pneus complémentaire : 7.50 R 20 12 PR AV 3600 (6,5) AR 7000 (6,5) V-max. 120 km/h
Ces pneus ne peuvent être utilisés qu'avec la démultiplication 4,62 : 1 (plaquette au pont AR) et sans remorque (démarrage en côte).

Lieu et date de l'homologation Frutigen, 09.-13.03.81 / 06.04.81

Service fédéral d'homologation

Camion ou
tracteur à sellette
(châssis

F O R D (GB)

Cargo 0911 (DDEB..)

CH 3275 42

Fiche complémentaire

I

Complément du 17.12.81 - lin

A partir du No du châssis: SFA...B.D.BK 10 400 (production octobre 1981)

Nouvelle puissance du moteur: 81,0 kW à 2600 t/min.

Charge remorquable garantie : 11'000 kg

Insonorisation : l'insonorisation du dessous de la cabine n'est plus nécessaire; ventilateur Visco obligatoire.

Résultats des émissions : voir la fiche des émissions (1)

Prescriptions relatives au bruit, limite au 01.10.82:

Equipement : silencieux 900 x ϕ 200 mm (B2A ou AA);
ventilateur Visco à 10 pales, ϕ 495 mm;
écrans d'absorption à gauche et à droite dans les passages
des roues, des deux côtés du carter et à l'arrière du
compartiment du moteur, à la paroi de la cabine.

Résultats des émissions : voir la fiche des émissions (2).